atlantic

FLUIDE R32

UTILISATION

FR

HYSOLINA

Pompe à chaleur hybride air-eau Split Inverter Haute température avec appoint fioul et ECS intégrés

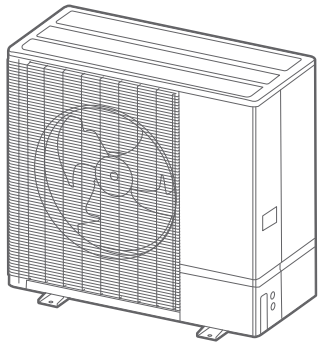

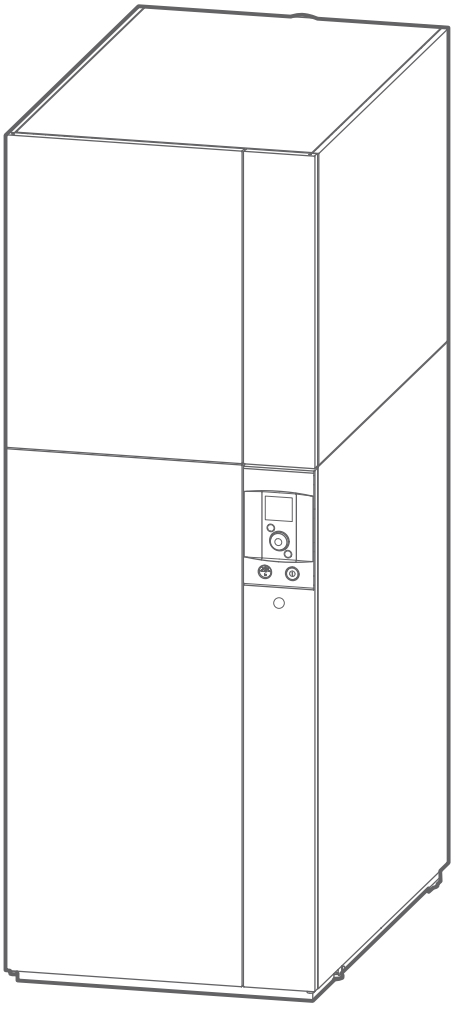

U0802307_2832_FR_2
06/11/2026

Destinée au professionnel et à l'utilisateur.
À conserver par l'utilisateur pour consultation ultérieure

Sommaire

Consignes de sécurité 4

Vue d'ensemble de l'installation 6

L'unité extérieure 6
Le module hydraulique hybride 6
La régulation 7
Le circuit de chauffage 7
L'eau chaude 7

Interface régulation 8

Description de l'affichage 9
Navigation dans les menus 10
Modification de paramètres 10
Structure des menus 11
Mode manuel 12
Absence 14
Fonctions actives 15
Réglage des températures 15
Programmation 16
Consommation électrique 17
Consommation fioul 17
Paramètres 17

Entretien 20

Contrôles réguliers 20
Chaufferie, module hydraulique et installation chauffage 20
Unité extérieure et circuit frigorifique 20
Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique 20
Fin de vie de l'appareil 20
Messages d'erreurs 21

▶Symboles et définitions

	**DANGER. Risque de lésion importante pour la personne et/ou risque de détérioration pour la machine. Respecter impérativement l'avertissement.**
	**Information importante qu'il faut toujours garder à l'esprit.**
	**Truc et astuce / Conseil**
	**Mauvaise pratique**
	**Danger : Électricité / Choc électrique**
	**Danger : Matériau à faible vitesse de combustion**

Consignes de sécurité

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.

Ne pas modifier l'alimentation électrique.

Les appareils ne sont pas anti-déflagrants et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).

Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

Éviter de provoquer une poussière excessive dans le local lorsque le brûleur est en fonctionnement.

Ne rien introduire dans le ventilateur du brûleur.

Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

Afin d'éviter tout risque d'étouffement, maintenir les sacs plastiques ou le film plastique des matériaux d'emballage à l'écart des jeunes enfants.

Entretien

Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par des personnes qualifiées afin d'éviter un danger.

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.

Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module intérieur pendant leur fonctionnement.

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Toute intervention sur des organes scellés est interdite.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.

Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.

Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

Cet appareil nécessite :

Pour l'entretien de l'unité extérieure et la vérification du circuit frigorifique, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes.

Pour l'entretien du brûleur et du conduit de cheminée (ou ventouse), l'intervention d'un technicien chauffagiste.

Vue d’ensemble de l’installation

Ma pompe à chaleur hybride est la combinaison d’une pompe à chaleur et d’une chaudière.

L’unité extérieure

L’unité extérieure prélève les calories sur l’air extérieur.

Elle a été posée par mon installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l’air à travers l’unité extérieure.

L’humidité contenue dans l’air ambiant peut se condenser et s’écouler de l’unité extérieure. L’unité extérieure peut générer un volume important d’eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau peut geler et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement et peut produire une émission tout à fait normale de vapeur.

Le module hydraulique hybride

Le module hydraulique contient toute la régulation de l’appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d’eau chaude sanitaire.

Le module hydraulique fonctionne en bi-énergie (pompe à chaleur air/eau et chaudière fioul intégrée).

Combustible : il doit être exempt d’impuretés et d’eau.

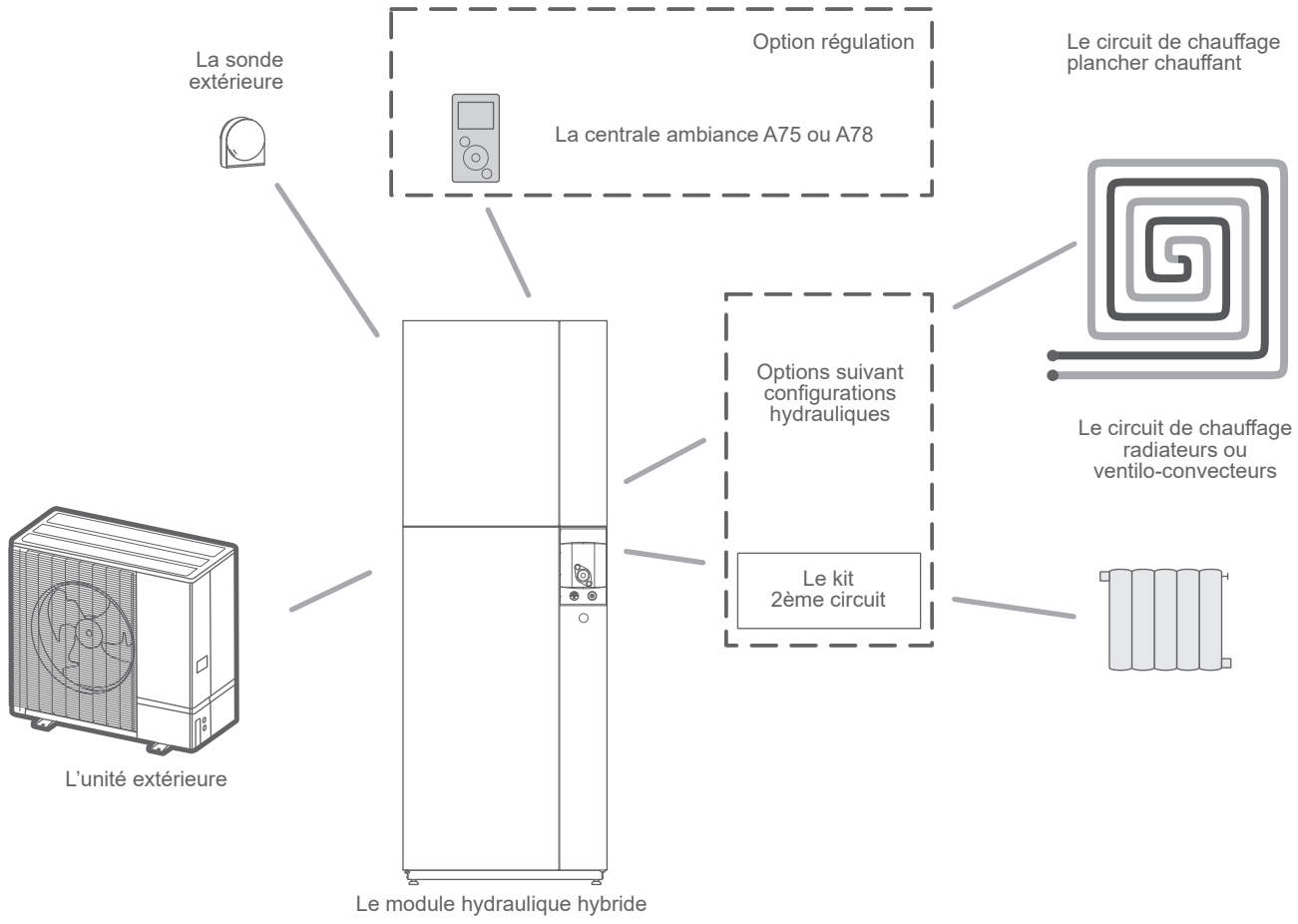

La régulation

Mon installateur a patiemment réglé mon installation. Je ne modifie pas les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, je n'hésite pas à le contacter.

Mon système de chauffage est régulé en fonction de la température extérieure. La sonde d'ambiance permet d'améliorer la gestion du chauffage : l'influence de la température ambiante est prise en compte.

Le circuit de chauffage

Plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Je vérifie avec mon installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement mon système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

Je ne réduis ou ne coupe pas le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

Radiateurs classiques

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ils doivent être ouverts au maximum.

Ventilo-convecteurs / radiateurs dynamiques avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

L'eau chaude

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude est réalisée par la pompe à chaleur puis complétée, si nécessaire, par le module chaudière.

Le module chaudière permet également le bon déroulement des cycles anti-légionelles (à condition que la fonction soit activée).

Interface régulation

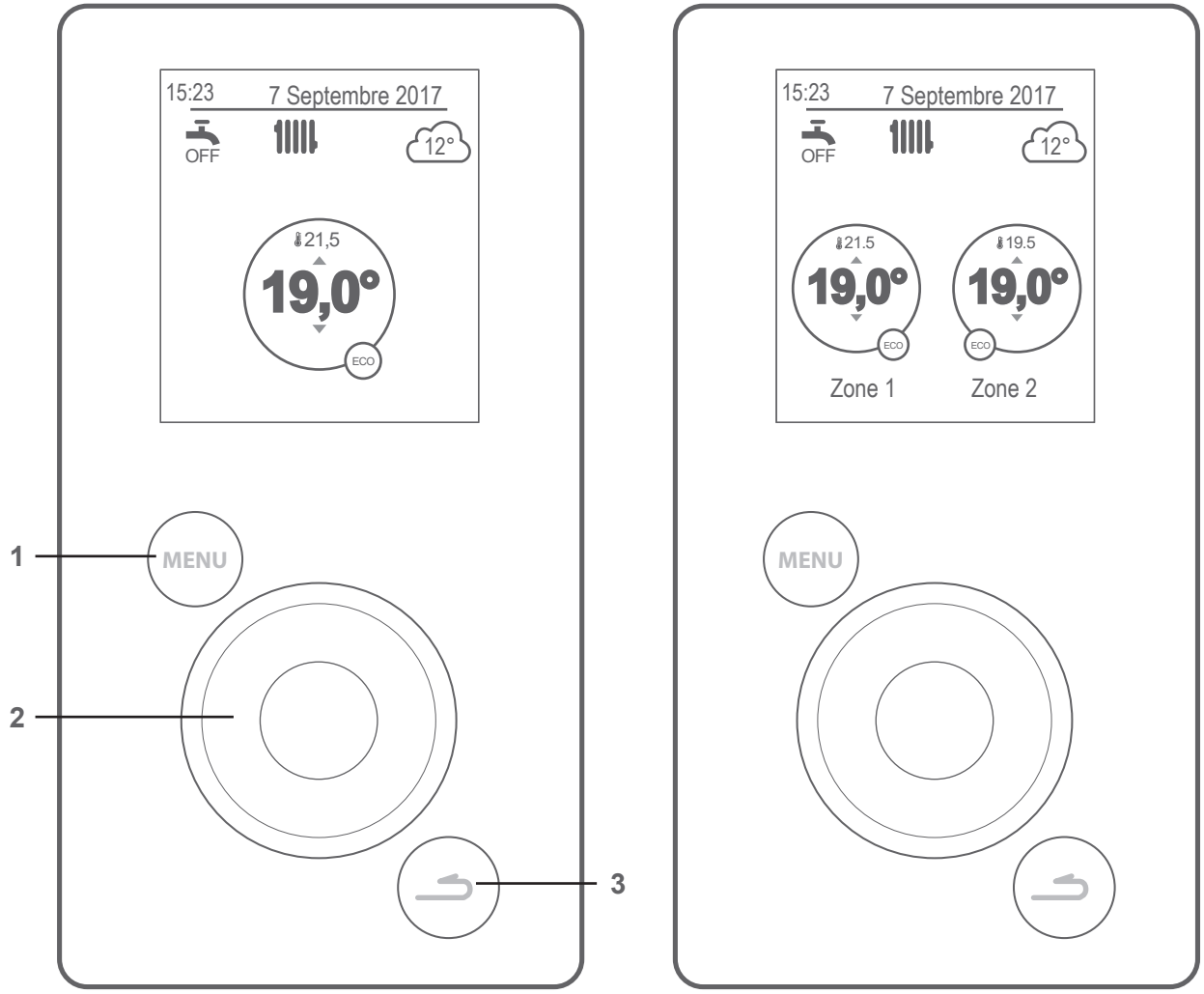

Version 1 circuit de chauffe + eau chaude sanitaire (ECS)

Version 2 circuits de chauffe + eau chaude sanitaire (ECS)

N°	Description
1	Touche d'accès au menu
2	Molette de navigation (rotation de la molette), validation (appui sur la molette)
3	Touche retour

▶ Description de l'affichage

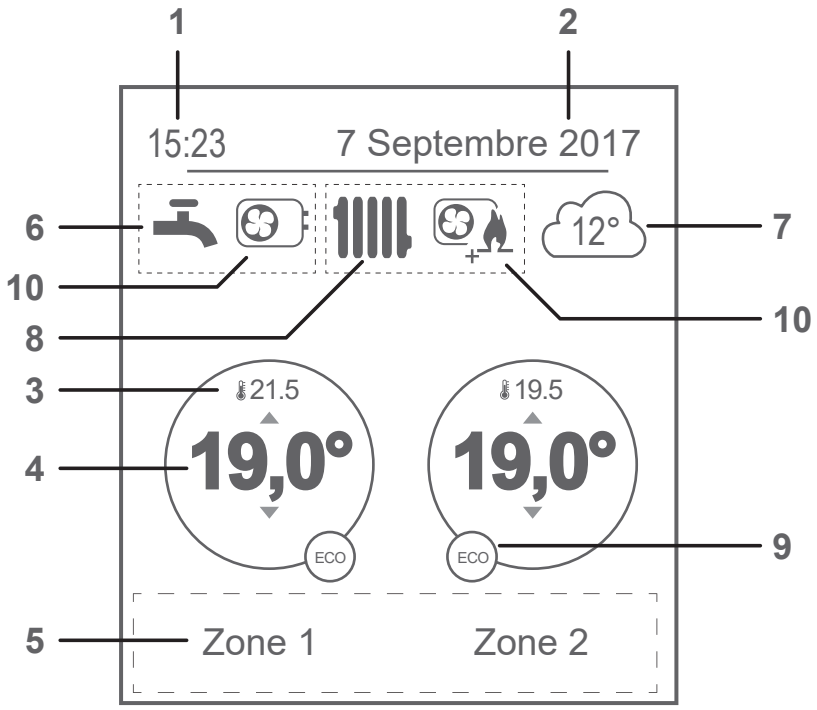

N°	Symboles	Définitions
1	15:23	Heure
2	7 Septembre 2017	Date
3	21.5	Température mesurée par la sonde d'ambiance *
4	19,0°	Consigne de température ambiante
5	Texte d'information (nom des zones, mode secours, mode test, affichage des erreurs...)	
6	**Eau chaude sanitaire (ECS)* ...**	
		Activée
	BOOST	Boost en cours
	OFF	Désactivée
7	12°	Température mesurée par la sonde extérieure
8	**Fonctionnement ...**	
		Chauffage

N°	Symboles	Définitions
9	**Mode ...**	
		Confort
		Manuel (dérogation)
	ECO	ECO
		Absence
		Séchage de dalle
		Arrêt (hors gel)
10	**Production par ...**	
		PAC
		PAC + Fioul
		Fioul

* Options

▶ Navigation dans les menus

Pour ...	Action :
Accéder au menu	Appuyer sur MENU.
Choisir un élément du menu	Tourner la molette pour mettre en surbillance votre choix. Appuyer sur la molette pour valider.
Revenir au menu précédent	Appuyer sur ⮌.
Revenir au menu principal	Appuyer 2 fois sur MENU.
Revenir à l'écran d'accueil	Appuyer sur MENU ou ⮌ depuis le menu principal.

Remarque : *Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration l'installation (selon option).*

▶ Modification de paramètres

- Tourner la molette pour mettre en surbrillance le paramètre à modifier.
- Appuyer sur la molette pour activer la modification.
- Tourner la molette pour modifier le paramètre.
- Appuyer sur la molette pour valider votre choix.

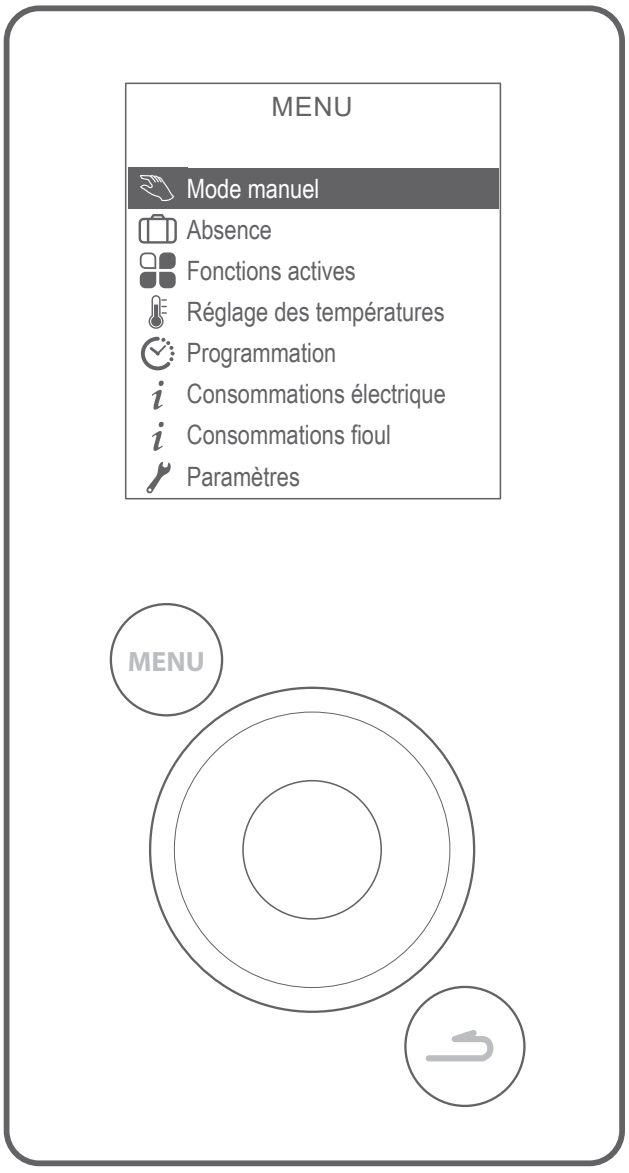

fig. 1 - Navigation

▶ Structure des menus



Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

▶ Mode manuel

▼ Dérogation au programme horaire

Lorsqu'un programme horaire est actif (menu avancé), une dérogation permet de forcer le fonctionnement de l'appareil ("Chauffage") à la température souhaitée pendant un certain temps.

La dérogation n'est disponible que dans le menu avancé.

■ Depuis l'écran d'accueil

Sélectionner la zone avec la molette (le cercle de la zone est plus épais).

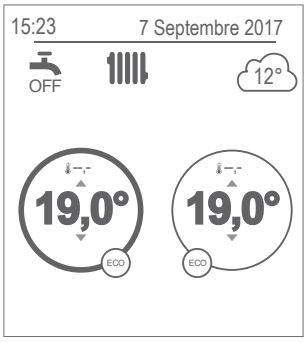

Régler la température souhaitée, puis la durée de la dérogation.



■ Depuis le menu

Choisir la zone dans le menu :
"Mode manuel".

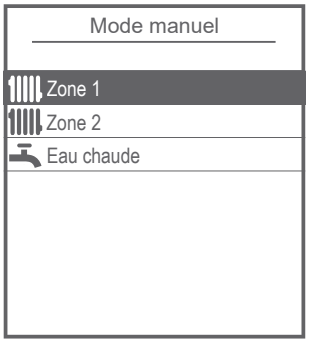

Régler la température souhaitée, puis la durée de la dérogation.



Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

▼ Annuler une dérogation au programme horaire

■ Annuler une dérogation avec 1 zone de chauffe

Depuis l'écran d'accueil, sélectionner :
"Arrêter la dérogation".



■ Annuler une dérogation avec 2 zones de chauffe

Choisir la zone dans le menu :
"Mode manuel".
Appuyer sur la molette pour annuler la dérogation.

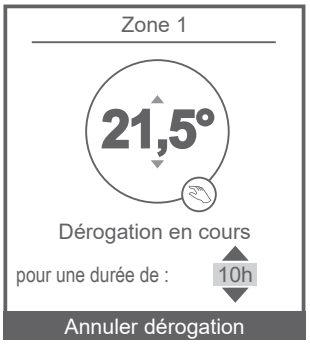

▼ Marche forcée eau chaude sanitaire (Boost)

Le Boost eau chaude sanitaire (ECS) lance une chauffe du ballon jusqu'à la température Confort.

Aller dans le menu :
"Mode manuel" > "Eau chaude".
Appuyer sur la molette pour activer la fonction "*BOOST*".

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.



Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

▶ Absence

En cas d'absence prolongée, il est possible de définir une période durant laquelle le chauffage fonctionne à une température réduite (hors gel) et la production d'eau chaude sanitaire (ECS) est arrêtée.

Le mode absence n'est disponible que dans le menu avancé.

▼ Programmation d'une absence

Régler la date de départ et la date de retour de l'absence puis valider.

- Pour revenir au réglage précédent (exemple : mois vers numéro du jour), appuyer sur le bouton ⮌.

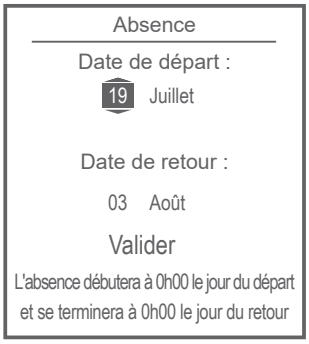

Régler la température du logement pendant l'absence.

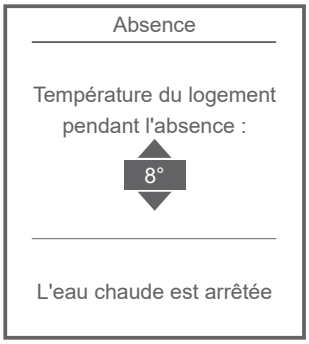

▼ Consultation, modification et annulation de la prochaine absence

La consultation, la modification et l'annulation de la prochaine absence se fait depuis le menu :

"Absence".

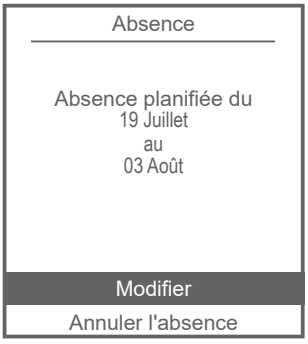

Quand une absence est en cours, il est possible de l'annuler depuis l'écran d'accueil.



Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

▶ Fonctions actives

La page des "*Fonctions actives*" informe sur les services en fonctionnement et permet d'en modifier leur état.

- "*Confort intérieur*" : *Chauffage / Arrêt.*
- *"Zone 1" / "Zone 2" / "Eau chaude" / "Mode secours" ** : *Marche / Arrêt.*

Si "Confort intérieur" est réglé sur "Arrêt", Zone 1 et Zone 2 ne sont pas modifiables.

"Mode secours" : Activer uniquement en cas d'erreur "370 : Générateur thermodynamique". L'appareil fonctionne uniquement sur le module fioul.

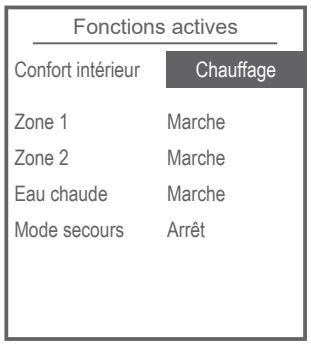

▶ Réglage des températures

La page "Réglage des températures" permet de régler les consignes de température des périodes Confort et ECO (chauffage). Les réglages sont à faire sur chacune des zones.

Réglages usine des températures de chauffage :
Confort 20°C , ECO 19°C.

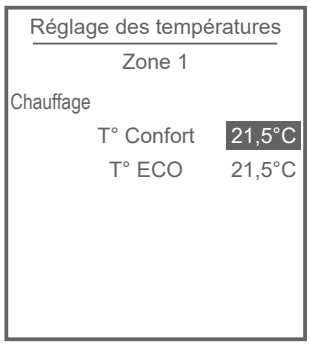

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

▶ Programmation

Une programmation horaire permet de définir des périodes de fonctionnement automatiques (Confort ↔ ECO) de l'appareil. Chaque jour est réglable indépendamment.

▼ Création d'une programmation horaire

1 - Choisir la zone concernée en accédant au menu :
"Programmation" > "Chauffage" / > "Zone 1" / "Zone 2".

2 - Sélectionner le jour.

3 - Régler l'heure de début et de fin des périodes de Confort.

Si 2 ou 3 périodes de Confort ne sont pas nécessaires, cliquer sur "---".

- Pour revenir au réglage précédent (exemple : fin 1ère période de chauffe vers début 1ére période de chauffe), appuyer sur le bouton ⮌.

• Pour copier la programmation horaire sur d'autres jours :

4 - Sélectionner "*Valider et copier*".

5 - Régler sur "*Oui*" les jours concernés puis sélectionner "*Terminer*".

• Sinon "*Valider*".

Réglages usine de la programmation horaire chauffage : 6:00 - 22:00.

2

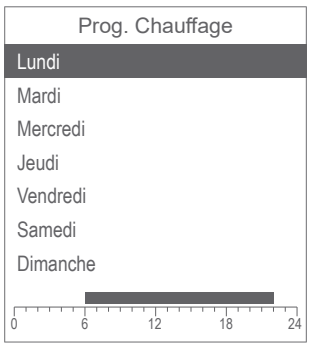

3

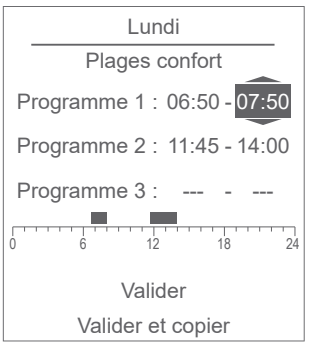

5

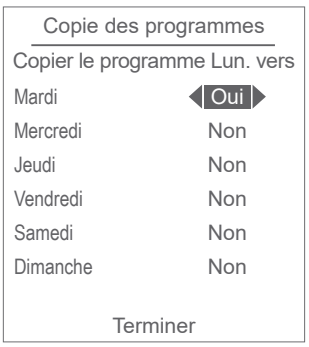

▼ Suppression d'une période de Confort

Pour supprimer une période de Confort, régler l'heure de début et l'heure de fin à la même valeur.

Lors de la validation, l'écran affiche :

Programme X : --- - ---

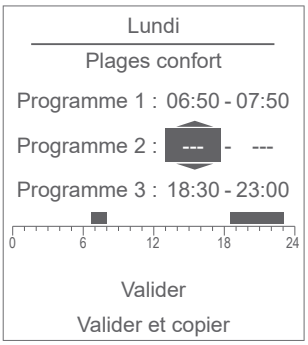

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

▶ *i* Consommation électrique

L'affichage des consommations électriques est disponible par usage :
- Chauffage (zone 1 et zone 2).
- Eau Chaude Sanitaire (ECS).
- Totale (Chauffage + Eau Chaude).

Ces informations sont disponibles pour :
- Les 8 derniers jours : consommation Journalière (Ajd = Aujourd'hui, J-1 = hier...).
- Les 12 derniers mois : consommation Mensuelle (Initiales du mois. ex. J = Janvier...).
- Les 10 dernières années : consommation Annuelle (2 derniers chiffres. ex. 16 = 2016).

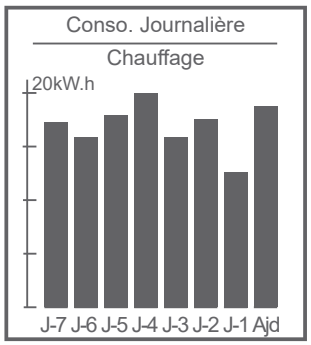

Exemple pour la consommation journalière du chauffage.

▶ *i* Consommation fioul

L'affichage des consommations de fioul est disponible par usage :
- Chauffage (zone 1 et zone 2).
- Eau Chaude Sanitaire (ECS).
- Totale (Chauffage + Eau Chaude).

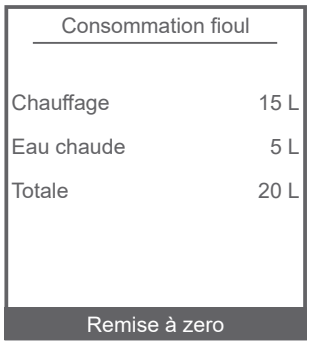

▶ Paramètres

▼ Date et heure

Pour régler la date et l'heure, accéder au menu :
"Paramètres" > "Date et heure".

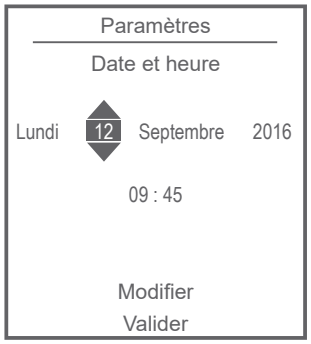

▼ Langue

Pour modifier la langue, accéder au menu :
"Paramètres" > "Langue".

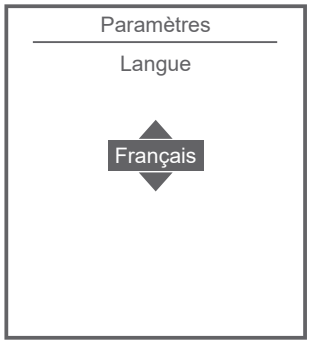

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

▼ Menu avancé / simplifié

Deux modes d'affichage des menus et de fonctionnement de l'appareil sont disponibles :

- **Menu avancé** :
  - L'appareil suit la programmation horaire définie au paragraphe " Programmation", page 16.
- **Menu simplifié*** :
  - L'appareil fonctionne à température constante réglée directement par l'utilisateur.
  - Certaines fonctions ne sont plus accessibles.

* Le réglage "*Menu simplifié*" n'est pas compatible avec l'application Cozytouch.

Choisir le mode d'affichage depuis le menu :
"Paramètres" > "Menu avancé / simplifié".

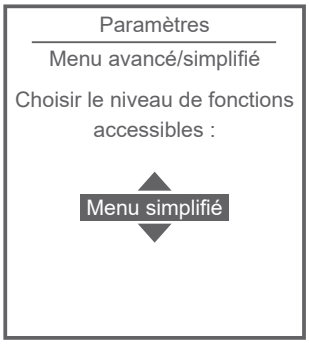

Réglage de la température en Menu simplifié

- 1 zone

1 - Tourner la molette pour régler la température **directement**.

- 2 zones

2 - Sélectionner la zone. Valider.
- Régler la température à l'aide de la molette. Valider.

1

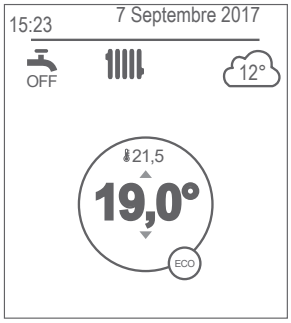

2

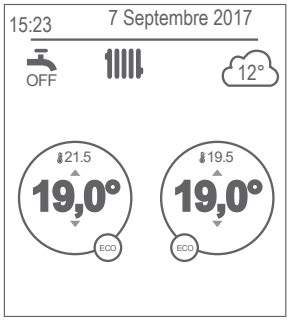

▼ Nom des zones

Il est possible de personnaliser le nom des zones depuis le menu :
"Paramètres" > "Nom des zones".

Noms disponibles : "*Zone 1*" / "*Zone 2*" / "*Jour*" / "*Nuit*" / "*Étage*" / "*Salon*" / "*RdC*" / "*Chambre*" / "*Plancher*" / "*Radiateur*".

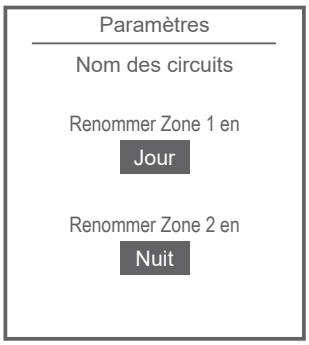

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

▼ Connectivités

- Association à une sonde d'ambiance :

Pour connecter une sonde d'ambiance, aller dans le menu :
"Paramètres" > "Connectivités" > "Connexion".
L'appareil est en attente d'association pendant 10 minutes.
Consulter la notice d'installation de la sonde d'ambiance.

Le menu "*Connexion*" n'est plus accessible si une sonde a déjà été associée.

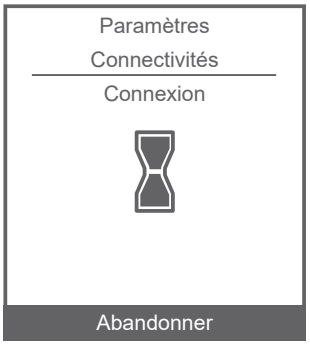

- Réinitialisation des connectivités

⚠ La réinitialisation annule l'ensemble des appairages.

Sélectionner "Réinitialiser" dans le menu :
"Paramètres" > "Connectivités" > "Réinitialisation connectivités".

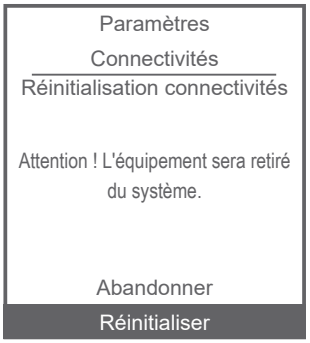

▼ Coûts des énergies

Réglage d'usine en priorité PAC pour le chauffage
- Bascule en coûts des énergies si les 2 coûts (fioul et électricité) sont renseignés
- Retour en priorité PAC en supprimant les coûts

- "*Heures pleines*" / "Heures creuses" : *xx cts/kWh*
- "*Fioul*" : *xx cts/l*

Pour Hysolina, 2 cas d'utilisation :

Pour un abonnement classique, le tarif de base de l'électricité doit être complété dans le champ "Heures pleines" uniquement

Pour un abonnement avec des tarifs Heures pleines / Heures creuses, il faut compléter les 2 champs.

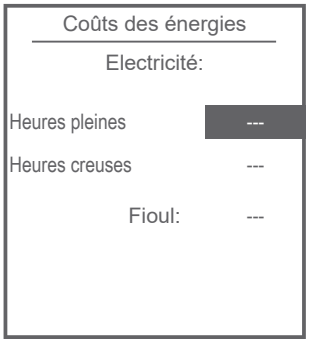

▼ Version logicielle

Affichage de la version logicielle de l'afficheur (IHM) et de la régulation.



Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Le conduit ventouse doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyant abrasif.

▶ Contrôles réguliers

Le brûleur doit toujours rester sous tension.

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir déceler immédiatement une fuite éventuelle.

Tous les ans, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

▶ Chaufferie, module hydraulique et installation chauffage

▼ Module hydraulique

Le corps de chauffe et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 fois par an.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité du module hydraulique et de l'installation.

▼ Ballon sanitaire

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an (la fréquence peut varier selon la dureté de l'eau).

Consulter votre technicien chauffagiste.

▼ Vérification remplissage installation

La pression à froid et à l'arrêt dans l'installation doit être égale à 1.5 bar.

Si la pression est inférieure à 0.5 bar, rétablir la pression en agissant sur le robinet de remplissage.

Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement.

Dans le doute, contacter votre installateur.

⚠ Si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

▶ Unité extérieure et circuit frigorifique

▼ Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

▼ Vérification du circuit frigorifique

Lorsque la charge du fluide frigorifique est supérieure à 2 kg (modèle > 10 kW) il est obligatoire de faire vérifier, chaque année, le circuit frigorifique par une entreprise répondant aux exigences légales en vigueur (possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes). Consulter votre technicien chauffagiste.

▶ Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique

EMAG : Ester Méthylique d'Acide Gras.

GONR : Gazole Non Routier.

• Combustible

N'utiliser que du combustible de qualité supérieure afin de garantir la stabilité dans le temps.

ⓘ **Appareil compatible avec le fioul F7 uniquement.**

• Stockage et circuit de distribution du combustible

Avant de procéder au remplissage de la cuve, il est important de :

- S'assurer que le circuit de distribution du combustible est conforme, que les filtres sont nettoyés.
- S'assurer d'un nettoyage préalable des cuves qui ont pu antérieurement contenir du fioul domestique,
- Faire vérifier l'absence d'eau dans le circuit. L'étanchéité de la cuve sera nécessaire si celle-ci n'a bénéficié d'aucun nettoyage depuis au moins 5 ans.
- Pour le Gazole Non Routier, il est recommandé de limiter la période de stockage du produit à 6 mois. Par conséquent, en cas de remplacement de cuve, il est conseillé de réduire la capacité initiale de stockage.

* Le combustible GONR (gazole non routier) ne concerne que la France.

▶ Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

▶ Messages d'erreurs

Si une panne survient, le numéro de l'erreur apparaît sur l'écran d'accueil.



Pour obtenir la désignation de l'erreur, la sélectionner avec la molette.

En cas d'erreur, noter le numéro et consulter votre technicien chauffagiste.

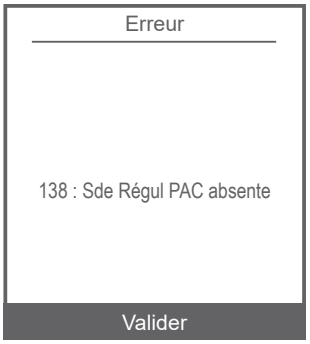

En cas d'erreur "**370 : Générateur thermodynamique**", activer le "**Mode secours**" (voir *page 15*) et consulter votre technicien chauffagiste.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.
Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein.
N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.
Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur.
Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.
Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

atlantic

Date de la mise en service :
Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.

AMBB
SATC - rue des fondeurs 59660 MERVILLE - France
www.atlantic.fr

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

** Garantie de durée supérieure sous condition de l'enregistrement du produit par l'installateur sur le site atlantic-pros.fr (à l'aide du QR code accessible sur le produit), dans un délai maximum de 3 mois après la pose et de la réalisation depuis la mise en service de l'entretien annuel.*

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens annuels** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.





SCGA réseau ATLANTIC – SAS au capital de 130 000 000 €, locataire gérant, RCS La Roche-Sur-Yon n°538 485 384
Matériel sujet à modifications sans préavis - Document non contractuel